



Obtenir un permis de construire

Par **art des choix**, le 27/10/2014 à 14:15

bonjour

j ai hérité de mon père un terrain classé en auF (zone future constructible) il a une route qui passe dessus et je perd environ 1300m² est ce qu'il existe un moyen d'échanger cette route contre un permis de construire il y a des maisons autour
cordialement

Par **moisse**, le 27/10/2014 à 16:03

Bonjour,

[citation] il a une route qui passe dessus et je perd environ 1300m² [/citation]

Cela signifie -t-il qu'une route est assise sur un terrain qui vous a autrefois appartenu, ou qu'une sorte de viaduc fait surplomber votre terrain par cette route ?

J'ai du mal à percevoir le rapport avec un permis de construire, je suppose que vous estimez pouvoir bénéficier d'une mansuétude ou gentillesse pour service rendu, mais lequel ?

Par **art des choix**, le 27/10/2014 à 16:36

elle est cadastré sur le terrain qui m appartient donc je ne peux rien faire sur ce morceau .
savoir si je condamne la route ou si je la laisse en échange d un permis de construire

Par art des choix, le 27/10/2014 à 16:36

elle est cadastré sur le terrain qui m appartient donc je ne peux rien faire sur ce morceau .
savoir si je condamne la route ou si je la laisse en echange d un permis de construire

Par moisse, le 27/10/2014 à 17:33

Il est impossible qu'une route passe sur votre terrain.
Il y a donc une erreur quelque part.